

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 26 MAI, 1893.

No. 24.

L'OPINION PUBLIQUE.

Rédacteur en chef.....Louis-H. Taché.
809, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 1579.

Editeur, secrétaire de la rédaction et administrateur.....Edouard Delpit.
715, bâtisse de la New-York Life,
Bureau de poste, boîte 2071.

Prière de faire toutes remises d'argent par lettre enregistrée ou mandat postal.

ENTRE NOUS.

CHANSON D'AUTREFOIS.

Jamais elle ne raille,
Etant un calme esprit ;
Mais toujours elle rit.

Voici des brins de mousse avec des brins de paille ;
Fauvette des roseaux,
Fais ton nid sur les eaux.

Quand sous la clarté douce
Qui sort de tes beaux yeux
On passe, on est joyeux.

Voici des brins de paille avec des brins de mousse ;
Martinet de l'azur,
Fais ton nid dans mon mur.

Dans l'aube avril se mire,
Et les rameaux fleuris
Sont pleins de petits cris.

Voici de son regard, voici de son sourire ;
Amour, ô doux vainqueur,
Fais ton nid dans mon cœur.

V. H..

J'apprends avec la plus douce satisfaction que M. Tardivel revient à la santé. Les conseils qu'a bien voulu lui donner M. l'abbé Baillargé et qu'il a su appliquer à ses parties souffrantes avec l'intelligence qui le caractérise ont produit les plus heureux effets sur son état *diathésique* général. Le public ne pourra manquer de recueillir d'heureux fruits de ce retour à la santé et trouvera dans le prochain numéro de la *Vérité* une abondance d'amabilités pour tous les confrères du saint rédacteur.

L'on lira plus loin un interview avec l'honorable Horace Archambeault, dans lequel le public trouvera de piquants détails sur la dernière séance du conseil de l'instruction publique.

M. Tardivel déclare qu'il ne croit pas qu'un prêtre soit le collaborateur assidu de l'*Opinion Publique*. Libre à lui de mettre en doute tout ce qui ne fait pas

son affaire, mais je maintiens mon affirmation. Et ce prêtre est un des hommes les plus distingués du Dominion, autant par sa science et par sa piété que par sa grande éloquence et ses qualités sociales. Il ne craint pas les bonnes relations personnelles, même avec des gens qu'il n'approuve pas toujours. Il sait combien loin vont les sympathies, la largeur d'idées et la discussion intelligente pour maintenir l'influence religieuse et morale de l'Eglise et pour empêcher l'éloignement de plus en plus profond que le fanatisme de la petite école *ultra-montée* crée entre le clergé et bon nombre de fidèles qui ne demandent pas mieux que de rester les amis de nos prêtres.

Après le vote des membres du conseil de l'instruction publique sur la motion de MM. Masson et Archambeault, il sera maintenant fort difficile d'affirmer que le sentiment public est pour le *statu quo*, en matière d'éducation.

Ce qui a été demandé pour les écoles devrait aussi s'imposer pour les collèges.

Il n'y a pas un collège où l'on donne l'éducation gratuite. Les parents paient pour faire instruire leurs enfants. Le clergé fait une propagande active pour faire confier ces derniers aux collèges érigés dans chaque diocèse. La plupart des parents sont incapables de juger de la valeur d'une éducation même passable, pour l'excellente raison qu'ils ignorent ce que c'est.

Mais qu'un père instruit et intelligent s'avise de prendre des informations sur les professeurs à qui on lui conseille de confier son enfant, et voyons quelle satisfaction il peut obtenir :

— Monsieur le supérieur, je présume que vous avez d'excellents professeurs ?

— Oui, monsieur, ce sont des ecclésiastiques formés dans notre institution même.

— Avant de leur confier des élèves, je n'ai aucun doute que vous avez constaté, par des examens, leur compétence à enseigner.

— Certainement.

— Puis-je vous demander s'ils ont un diplôme constatant cette compétence ?

— Non, monsieur ; nous refusons de soumettre nos professeurs à un bureau d'examineurs, croyant que nous sommes tout aussi bons juges que qui que ce soit en la matière.

— Je veux bien le croire, monsieur le supérieur ; mais ne serait-il pas plus satisfaisant pour le public de savoir que toutes les maisons d'éducation ont des professeurs dont la compétence a été reconnue par un bureau régulier d'examineurs désintéressés, nommés par le gouvernement ?

— C'est possible, mais ce serait un manque de confiance dans le clergé, qu'on humilierait en le forçant de subir de tels examens.

— Je ne vois pas comment vous pouvez soutenir une